

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 07/10/2024 - B2024/008899 - 1984 B 70019 - 329 095 905 - A et G LENNE

A & G LENNE
Société par Actions Simplifiée au capital de 156.000 Euros
Siège social : 41 rue Voltaire
80570 - DARGNIES
RCS AMIENS 329.095.905

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

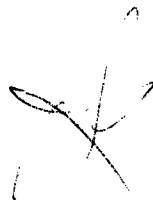
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 64.664,95 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	64.664,95 €
A due concurrence au compte « Autres réserves »	

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



Formulaire obligatoire (article 5 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A & G LENNE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>41 rue Notaire 805 V BARGNIES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 9 0 9 5 9 0 5 0 0 0 1 7</u>		Néant <u>*</u>			
		Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements prov 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
		Frais de développement * CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	10 987	AG	6 220 4 766
		Fonds commercial (1) AH	79 273	AI	79 273
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
		Terrains AN	44 410	AO	40 997 3 412
		Constructions AP	392 143	AQ	307 936 84 206
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	1 135 974	AS	1 026 250 109 724
		Autres immobilisations corporelles AT	277 322	AU	199 354 77 968
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours AV	13 500	AW	13 500
		Avances et acomptes AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU			
Créances rattachées à des participations BB					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH	200	BI	200	
	TOTAL (II) BJ	1 953 812	BK	1 580 759 373 052	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	295 799	BM	295 799
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	874 089	BS	264 298 609 791
	CREANCES	Marchandises BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	293 177	BY	293 177
		Autres créances (3) BZ	78 107	CA	78 107
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
	Disponibilités CF	25 173	CG	25 173	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	26 914	CI	26 914	
	TOTAL (III) CJ	1 593 262	CK	264 298 1 328 964	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 547 074	IA	1 845 057 1 702 016	
Renvois (1) Dont droit au bail (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP			(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété * Immobilisations Non recensée		Stocks Non recensée		Créances Non recensée	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS A & G LENNE		Néant *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 156 000)	DA	156 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	87 589
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(64 664)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	194 524
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	285 608
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	847 790
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	183 786
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	1 507 492
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 702 016
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 396 063
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	95 222

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & G LENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 702 017 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 64 665 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Logiciels: 3 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées

Règles et méthodes comptables

ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	79 273			79 273
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 275	5 757	11 045	10 987
Immobilisations incorporelles	95 548	5 757	11 045	90 260
- Terrains	44 411			44 411
- Constructions sur sol propre	124 433			124 433
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	263 943	3 767		267 710
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 096 953	39 022		1 135 975
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 664			46 664
- Matériel de transport	87 810			87 810
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 173	49 185	17 511	142 848
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		13 500		13 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 775 388	105 475	17 511	1 863 352
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	200			200
Immobilisations financières	200			200
ACTIF IMMOBILISE	1 871 136	111 232	28 556	1 953 812

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 757	105 475		111 232
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 757	105 475		111 232
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 045	17 511		28 556
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 045	17 511		28 556

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	79 273
Total	79 273

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 200	1 065	11 045	6 221
Immobilisations incorporelles	16 200	1 065	11 045	6 221
- Terrains	40 253	745		40 998
- Constructions sur sol propre	122 906	251		123 157
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	164 392	20 388		184 780
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	989 606	36 644		1 026 250
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 405	3 931		35 336
Matériel de transport	86 243	808		87 051
Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 071	8 407	17 511	76 967
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 520 877	71 173	17 511	1 574 539
ACTIF IMMOBILISE	1 537 077	72 238	28 556	1 580 759

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 398 400 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200		200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	293 178	293 178	
Autres	78 107	78 107	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 915	26 915	
Total	398 400	398 200	200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS.FACT A ETABLIR	7 142
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	52 727
Total	59 869

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 156 000,00 euros décomposé en 3 120 titres d'une valeur nominale de 50.00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 507 493 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine	95 223	95 223		
– à plus de 1 an à l'origine	190 386	78 957	111 429	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 787	183 787		
Dettes fiscales et sociales	190 307	190 307		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	847 790	847 790		
Produits constatés d'avance				
Total	1 507 493	1 396 064	111 429	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	76 441			
(**) Dont envers les associés	847 790			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 333 402 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT NON PARVENUES	14 197
INT. COURUS /EMPRUNTS	29
INTERETS COURUS A PAYER	1 693
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	43 706
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	12 019
CHARGES FISCALES S/CONGÉS À PAYER	734
ETAT CHARGES A PAYER	764
CETIM A PAYER	844
Total	73 985

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	26 915		
Total	26 915		